

**M. LeBlanc (Westmorland-Kent):** Je crains de ne pouvoir accepter l'accusation générale que formule le député. Les flottilles étrangères qui pêchent dans le golf le font dans le cadre de l'entente concernant la cessation progressive des activités de pêche. Trois sur quatre doivent cesser cette année. Nos responsables ont arraisonné douze de ces navires. Ils ne semblaient pas avoir d'importantes prises de sébastes. Ils ne le pêchent pas, ils en attrapent par hasard. L'industrie devrait sans nul doute s'imposer son propre règlement dans le golfe comme ce fut le cas au large de la Nouvelle-Écosse, cesser de déverser l'aiglefin et se conformer au règlement que nous avons adopté avec sa collaboration et son accord.

\* \* \*

### LES TRANSPORTS

LES SERVICES DE TRANSBORDEURS DE LA CÔTE EST—LA POSSIBILITÉ DE MAJORATION DES TARIFS EN RAISON DE LA RÉDUCTION DES SUBVENTIONS

**L'hon. J. A. MacLean (Malpègue):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Le service de transbordeur de la côte est très important pour l'économie de la région et il faut suffisamment de temps aux sociétés en cause pour s'organiser correctement en prévision de la lourde saison estivale. A ce sujet, le ministre peut-il nous dire quand il sera en mesure de nous annoncer les augmentations de tarifs qui seront autorisées et s'il espère qu'elles permettront de compenser entièrement l'importante réduction de subvention imposée par le Conseil du Trésor, surtout à l'égard du service de transbordeur de Northumberland?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, la réduction prévue et stipulée dans le programme de restrictions s'élève à cinq millions de dollars, à répartir entre les divers services de transbordeur de la région. Je pense qu'une décision concernant les détails doit être prise bientôt, mais de plus amples consultations avec le gouvernement provincial et des députés sont actuellement en cours.

\* \* \*

### LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—LA QUESTION DU PAIEMENT À TEMPÉRAMENT

**M. Allan B. McKinnon (Victoria):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnement et Services. Pourrait-il nous dire si le contrat concernant le patrouilleur à long rayon d'action de Lockheed stipule clairement les modalités de paiement et le montant des mensualités que le gouvernement canadien a dû payer à Lockheed pendant la durée du contrat?

[Français]

**L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services):** Monsieur le président, le contrat n'est pas encore signé, il n'est donc pas en vigueur.

[Traduction]

**M. McKinnon:** C'est sans doute là la chose la mieux connue au pays, mais elle n'a rien à voir avec la question que j'ai posée au ministre. Je lui ai demandé si le contrat comportait un échéancier des paiements à effectuer, par mois et par tranche de travaux. Je veux parler du contrat initial, dont le ministre a le texte en sa possession depuis

### Questions orales

plusieurs mois. Est-ce qu'il ne comportait pas un échéancier indiquant à quels moments le Canada devait faire des versements à Lockheed?

[Français]

**M. Goyer:** Monsieur le président, je ne peux pas le dire en d'autres termes. Vraiment, je ne peux pas expliquer plus simplement ce qui se passe. Le contrat n'est pas signé, donc il n'est pas en vigueur, et on ne peut alors pas parler de l'existence d'un contrat qui lie deux parties.

\* \* \*

[Traduction]

### L'AGRICULTURE

LES ENGRAIS—LE RISQUE DE LIVRAISON TARDIVE—LES MESURES ENVISAGÉES

**M. R. E. McKinley (Huron-Middlesex):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Comme le gouvernement est déjà intervenu au besoin sur le marché des engrais, pour assurer l'approvisionnement des agriculteurs, et que les fournisseurs d'engrais s'inquiètent des difficultés de transport et de livraison qui pourraient survenir au cours du printemps, en raison des quantités trop importantes qu'il va falloir livrer à une même époque, qu'est-ce que le ministre conseille aux agriculteurs de faire pour se procurer de l'engrais lorsqu'ils en auront besoin au printemps?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, nos publications ont conseillé aux agriculteurs de passer leurs commandes d'engrais de bonne heure, contrairement à la rumeur citée.

**M. McKinley:** Comme, paraît-il, le ministre a refusé de parler aux fabricants d'engrais, ne croit-il pas que pour redresser la situation il faudrait persuader les fabricants et les distributeurs d'engrais d'offrir des remises importantes aux agriculteurs qui voudront bien prendre livraison d'avance, ou est-ce que ce serait trop simple à comprendre pour le ministère?

**M. Whelan:** Il faudrait se lever tôt pour me voir refuser de leur parler s'ils me le demandaient. On ne m'a pas demandé de le faire cette année. On m'a demandé d'être présent, mais pas d'être l'orateur invité. Cette année, l'orateur était le premier ministre Blakeney, de la Saskatchewan.

\* \* \*

### LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

PÉTROLE—LA POSSIBILITÉ DE REPRISE D'ATLANTIC RICHFIELD PAR PÉTRO-CANADA OU SYNCRUDE

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources au sujet du projet d'acquisition par Pétro-Canada des avoirs canadiens de la société américaine Atlantic Richfield Corporation. Étant donné que le retard apporté à signer l'entente Syncrude provient surtout des difficultés que pose l'acquisition des permis et des concessions d'Atlantic Richfield dans les sables bitumineux de l'Athabasca, l'acquisition des avoirs canadiens d'Atlantic Richfield résoudra-t-elle les difficultés concernant le consortium Syncrude? Si l'on réussit à acquérir ces avoirs, dans combien de temps le ministre pense-t-il que l'entente Syncrude pourra être signée?